

# A propos de quelques travaux récents

Autor(en): **Gilliard, Charles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **45 (1937)**

Heft 5

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-35175>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## A propos de quelques travaux récents.

---

Il a paru récemment en Suisse allemande quelques travaux qui ne manquent pas d'intérêt pour l'histoire vaudoise et que nous prenons la liberté de signaler ici.

Tout d'abord une étude de M. Fritz Bürki<sup>1</sup> sur la situation économique de Berne à l'époque de la guerre de Trente-Ans. Très solidement documentée, elle remplit tout un volume des *Archives* de la Société d'histoire bernoise. A vrai dire, elle s'occupe surtout de la partie allemande du canton, mais elle n'en intéresse pas moins le Pays de Vaud.

La fin du XVI<sup>me</sup> siècle et le début du XVII<sup>me</sup> ont vu se produire une crise économique et monétaire assez analogue à celle que nous subissons. L'apport du métal précieux venu d'Amérique avait diminué le pouvoir d'achat de la monnaie et, par conséquent, provoqué un renchérissement de la vie, que l'on peut apprécier par le facteur 5. Quand survint la guerre de Trente-Ans, il se passa un phénomène que nous connaissons bien : les denrées de première nécessité, céréales, viande, bétail, haussèrent sous l'effet de la demande qui croissait. Avec les

<sup>1</sup> Dr Fritz Bürki, *Berns Wirtschaftslage im Dreissigjährigen Krieg*. Archiv des historischen Vereins des Kantons Bern. Bd. XXXIV, 1937.

difficultés du ravitaillement, qui étaient terribles alors, on était constamment sous la menace de la disette, difficultés qui venaient s'ajouter à celle de la hausse des prix.

Le gouvernement s'efforça de ménager ses administrés, qui étaient presque tous des consommateurs : non seulement les habitants de la ville, mais même tous ceux des régions montagneuses, qui ne produisaient pas de blé, étaient acheteurs de céréales, plus indispensables encore autrefois qu'aujourd'hui. Et ceux-là même qui voyaient augmenter le prix du bétail qu'ils vendaient voyaient celui de leur pain quotidien s'accroître plus encore.

En face de ces difficultés, le gouvernement paternel de LL. EE. employa tous les expédients que nous connaissons : interdiction d'exportation, prix maxima, monopoles d'Etat, cours forcé des monnaies. Le résultat était fatal : mécontentement général de la population gênée dans sa liberté et qui ne comprenait rien aux mesures prises par l'autorité, quand bien même celles-ci étaient inspirées par les meilleures intentions et que plusieurs ne fussent pas absurdes.

Lorsque, à la fin de la guerre, la chute des prix survint, ce fut la catastrophe : le gouvernement fut obligé de dévaluer sa monnaie, qu'il fixa au 50% de sa valeur antérieure, afin de la ramener à son cours réel. Le déséquilibre provoqué par là fut une des causes de la révolte de 1653. La guerre des paysans s'explique en partie par ce fait que l'on avait perdu confiance en un gouvernement démonétisé par sa politique économique.

Le Pays de Vaud ne participa pas à ce mouvement révolutionnaire. Pourquoi ? On ne le sait. Une étude, qui reste à faire, de la situation économique à ce moment, pourrait nous renseigner peut-être. Espérons qu'un de

nos savants tentera, pour notre pays, ce que M. Bürki a fait pour le pays bernois.

\* \* \*

M. H. Strahm<sup>2</sup> a publié une courte étude sur les droits régaliens de l'évêque de Lausanne. Ceux-ci sont spécifiés dans un acte conservé dans le cartulaire de N.-D., acte passé à la demande du prévôt Arducius sous l'épiscopat d'Amédée de Hauterive. Ce document précise les droits que l'évêque tient de l'Empereur et fixe exactement les limites de l'autorité du souverain. Précaution utile, certes, car, sous le règne des Hohenstaufen, le chef du Saint-Empire cherchait à mettre la main sur les droits temporels des prélats, cela dans un but fiscal : la plupart des droits régaliens, en effet, étaient accompagnés de revenus appréciables. L'évêché de Lausanne jouit, à cet égard, d'une situation privilégiée, grâce, peut-être, aux relations personnelles qui unissaient Barberousse à l'évêque Amédée.

Un savant professeur de l'Université de Fribourg, M. Hans Fœrster<sup>3</sup>, a porté ses regards sur la carrière d'un autre évêque de Lausanne, saint Boniface (1230-1239). On savait que ce prélat avait été en conflit permanent avec son clergé et ses sujets lausannois. Il avait eu d'autres difficultés ailleurs. Il semble que ce pédagogue — il avait été professeur à l'Université de Paris et écolâtre de Cologne — n'avait guère de dons politiques ; le pape Grégoire IX avait été mal inspiré le jour où il l'avait arraché à l'enseignement pour le mettre à la

<sup>2</sup> Dr Hans Strahm, *Die Regalien im ältesten Stadtrecht von Lausanne*. Festschrift Friedrich Emil Welti, Aarau 1937.

<sup>3</sup> Hans Fœrster, *Der heilige Bonifatius in Lausanne*. Historisches Jahrbuch der Görres-Gesellschaft, Bd. LVII, 1937.

tête d'un évêché. Boniface le comprit lui-même et résigna une charge pour laquelle il n'était point fait.

\* \* \*

M. Hector Ammann<sup>4</sup>, l'archiviste du canton d'Argovie, a abordé un sujet d'un tout autre ordre : il a cherché à déterminer quelle était autrefois la population de la Suisse romande. La statistique, on le sait, est une science récente ; elle n'est née qu'à la fin du XVIII<sup>me</sup> siècle. Nos aïeux ne se préoccupaient pas de ces questions de chiffres qui nous intéressent fort aujourd'hui.

Comment retrouver ces données numériques qui ne sont pas sans importance pour l'histoire? Dans les visites des paroisses que faisaient faire de temps en temps les évêques, on trouve parfois indiqué le nombre des feux, c'est-à-dire des ménages de chacune d'elles. Ce fut le cas, pour le diocèse de Lausanne, en 1416 et en 1453. Plus tard, le gouvernement bernois a fait établir des registres d'impôt (1558) et des rôles militaires.

Ce sont là des éléments de calcul. Le nombre des feux, celui des contribuables et celui des miliciens nous permettent d'établir, approximativement, le chiffre de la population. Approximativement, car ces données comportent une grande part d'imprécision et d'inexactitude, et les opérations que l'on fait sur ces chiffres ne vont pas sans quelque arbitraire. Toutefois, leur résultat nous permet de nous rendre compte, grosso modo, de l'état de la population à la fin du moyen âge et au début des temps modernes.

Les calculs ingénieux de M. Ammann donnent, pour le canton de Vaud actuel, en 1416, une population de

<sup>4</sup> Hektor Ammann, *Die Bevölkerung der Westschweiz im ausgehenden Mittelalter*. Festschrift Friedrich Emil Welti, Aarau, 1937.

55 à 60 000 habitants (11 500 feux). Cette population tendait à s'accroître : en 1558, il y avait 15 000 feux, soit 80 000 habitants environ.

Remarquons que, alors, l'ancien canton de Berne ne comptait que 13 000 feux, sans l'Argovie bernoise qui en avait 3000. La conquête de 1536 doubla donc le chiffre de la population du canton. Encore ne comptons-nous pas les deux bailliages de Gex et de Ternier que Berne dut rendre en 1564.

M. Ammann relève aussi que, dans le pays romand, la densité de la population était supérieure, ce qui s'explique par la culture de la vigne, et que, également, la population urbaine était plus forte que dans l'ancien canton.

Les chiffres absolus, sans doute, sont peu sûrs, l'auteur est le premier à le reconnaître. Mais leurs rapports ont une valeur indiscutable et les regards qu'ils nous permettent de jeter sur un des éléments essentiels de la vie politique de tous les temps nous font mieux connaître le passé de notre pays.

Charles GILLIARD.

---

## Commission des Monuments historiques.

---

La Commission des Monuments historiques a eu sa séance annuelle à Avenches, le 15 juillet, sous la présidence de M. Perret, conseiller d'Etat, chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes.